

**PV CONSEIL MUNICIPAL
du 18 décembre 2017**

L'an deux mille dix-sept le dix-huit décembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur RIMBEAU Jean Pierre, Maire.**

Nombre de Membres

Afférent au Conseil Municipal : 15

En Exercice : 14

Présents : 13

Date de Convocation : 13 décembre 2017

PRÉSENTS : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mr CLÉMENT Philippe, Mme COBLARD Micheline, Mr VILLAIN Francis, Mme GABILLY Jacqueline, Mr AUDURIER Samuel, Mme HAYE Nadia, Mr ROY Gilles, Mme MILLET Anne-Marie, Mr LEGARLANTZECK Jean-Luc, Mme POUSSARD Colette, Mme BERNAUDEAU Alexandra, Mr COUTANT Benoît.

ABSENT EXCUSÉ : Mr DIEUMEGARD Noël (pouvoir à Mr AUDURIER Samuel)

Mme Jacqueline GABILLY a été nommée Secrétaire de séance.

VALIDATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 novembre 2017

Le procès verbal du Conseil municipal du 29 novembre 2017 n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

**ACTUALISATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Val de Gâtine
Délibération D2017/0097**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que suite au projet de statuts de la Communauté de Communes Val de Gâtine, les services de la Préfecture ont émis des observations quant à la rédaction sur 3 points précis.

Le Conseil communautaire s'étant réuni le 12 décembre 2017, les communes membres doivent de nouveau délibérer sur les corrections apportées. Les 3 points modifiés sont les suivants :

Alinéa 5-3-5 : « soutien et promotion sous forme de subvention et de prêt de matériel aux associations pour des actions culturelles, sportives et de loisirs d'intérêt intercommunal permettant d'accroître l'attractivité du territoire ».

Alinéa 5-3-6 : « Communication : élaboration de guides d'information et de manifestations »

Alinéa 5-3-7 : « « établir et exploiter le réseau de communication électroniques à Très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés inscrit dans le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique des Deux-Sèvres »

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

**VOTE DES TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE – Année 2018 -
Délibération D2017/0098**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'appliquer une augmentation sur les tarifs de la cantine scolaire **à compter du 1^{er} janvier 2018, à savoir :**

REPAS

- ↳ Enfants des écoles maternelles et classe de CP : 2.42€
- ↳ Enfants des classes de CE1 à CM2 : 2.52€
- ↳ Adultes (instituteurs, stagiaires, intervenants) : 3.48€

PIQUE NIQUE

- ↳ Enfants : 2.93€
- ↳ Adultes : 3.85€

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil acceptent d'appliquer une augmentation pour l'année 2018.

**ATTRIBUTION D'UNE I.A.T. à Mme TELLIER Cathy
Délibération D2017/0099**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'Association SARCEL souhaite attribuer une prime à Madame Cathy TELLIER, cantinière, au titre de la participation aux résultats de l'Association.

Il rappelle qu'un versement avait déjà été effectué l'année précédente et que lors de la séance du Conseil municipal en date du 17 décembre 2015, la mise en place de ce régime indemnitaire avait été validée.

Monsieur le Maire requiert de nouveau l'avis des membres du Conseil sur l'attribution de la prime de 122.35€ sous la forme d'un régime indemnitaire et informe l'Assemblée que l'Association SARCEL effectuera le remboursement de cette prime à la commune, en incluant le montant total des charges patronales y afférentes.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide à l'unanimité de verser à Mme Cathy TELLIER l'Indemnité d'Administration et de Technicité selon les modalités ci-après et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat (*décret n° 2002-61 et l'arrêté du 14 janvier 2002*)

Filière	Grade	Fonctions ou service (le cas échéant)	Montant moyen de référence
Technique	Agent de maîtrise principal	Cantinière	495.95€

**AVIS SUR LES RYTHMES SCOLAIRES – Rentrée scolaire année 2018 –
Délibération D2017/00100**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que lors de la dernière séance du 9 octobre 2017, il avait évoqué la question sur les rythmes scolaires et donné lecture du courrier adressé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qui souhaite obtenir l'avis des communes ainsi que des conseils d'école.

Étant donné que le Conseil d'école s'est tenu le 9 novembre 2017 et compte tenu des réponses apportées par les parents d'élèves (majorité pour le maintien de la semaine à 4 jours ½ sans les TAP), Monsieur le Maire sollicite l'avis de l'Assemblée.

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal se prononcent *sur le maintien de la semaine à 4 jours ½ sans les TAP.*

**AUTORISATION DE SIGNATURE A Monsieur le Maire pour l'achat par la commune de parcelles appartenant à Mr FAUGER Jacques
Délibération D2017/00101**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que Mr FAUGER Jacques domicilié à Ardin, souhaite vendre à la commune les parcelles suivantes cadastrées F 326 / F 327 / F328 / F 329 / F 330 et F 341 d'une contenance totale de 97a 90ca et requiert leur avis sur cette proposition d'achat.

Après vote et à l'unanimité, les membres de l'Assemblée émettent un avis favorable sur cet achat par la commune et autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**PROPOSITION D'EXTENSION DE L'HABITAT dans le cadre du P.L.U.I.
Délibération D2017/00102**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal, que dans le cadre de l'élaboration du P.L.U.I., et plus précisément lors du Comité de suivi du PADD du 7 décembre 2017, il est demandé aux communes concernées de se prononcer sur une localisation de l'extension de l'habitat.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de localiser principalement cette zone d'extension à la sortie du bourg, route de La Villedé et sollicite leur avis.

Après vote et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal valident cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Emargements des membres du Conseil municipal du 18 décembre 2017

Le Maire, Monsieur Jean-Pierre RIMBEAU	
Monsieur CLEMENT Philippe 2 ^{ème} adjoint	
Madame COBLARD Micheline 3 ^{ème} adjointe	
Monsieur VILLAIN Francis	
Madame GABILLY Jacqueline	
Monsieur AUDURIER Samuel	
Madame HAYE Nadia	
Monsieur ROY Gilles	
Madame MILLET Anne-Marie	
Monsieur LEGARLANTEZECK Jean-Luc	
Madame POUSSARD Colette	
Monsieur DIEUMEGARD Noël	Absent excusé (pouvoir à Mr AUDURIER Samuel)
Madame BERNAUDEAU Alexandra	
Monsieur COUTANT Benoit	